
GISELLA GRUBER : Bonsoir à tous et bienvenue sur cet appel AFRALO du 28 janvier, à 18h30. Cet appel a été avancé d'une semaine en raison de la réunion ICANN à Singapour.

Sur l'appel, ce soir, sur le canal anglais nous avons : Seun Ojedeji, Barrack Otieno, Gabriel Ramokotjo, Alan Greenberg, Beran Gillen et Mohamed El Bashir.

Sur le canal français, nous avons : Aziz Hilali, Etienne Tshishimbi, Tijani Ben Jemaa, Fatimata Seye Sylla et Didier Kasole ; Baudouin Schombe a envoyé ses excuses.

Nous avons du personnel Silvia Vivanco et moi-même Gisella Gruber. Si je peux rappeler à tout le monde, s'il vous plaît, de vos noms lorsque vous parlez non seulement pour la transcription mais également afin de permettre aux interprètes ce soir, Camila and Claire, de vous identifier sur le canal anglais, et aussi de parler doucement s'il vous plaît pour l'interprétation. Merci. À toi, Aziz.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Gisella. Bonsoir à tout le monde. Bonsoir et merci d'être là pour cette réunion qui a été avancée comme a été dit par Gisella, d'une semaine. J'espère qu'elle sera un peu plus courte que d'habitude, je le crois en tout cas. Donc, si vous avez tous devant vous l'agenda, je vais commencer par les consultations publiques ouvertes. Plusieurs parmi entre elles ont été déjà citées le mois dernier. Alors, il y en a sept.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Donc je vais commencer par le rapport initial sur la traduction et la translittération des contacts. Il s'agit d'obtenir des commentaires sur les recommandations qui ont été formulées dans le rapport initial des membres du groupe de travail sur la traduction et la translittération.

Le deuxième point sur lequel il y a consultation publique actuelle, c'est la libération des noms de pays et de territoires. La dernière fois, on avait vu pour certains ccTLD, là, c'est pour d'autres TLD, comme le [inaudible], Etc. et donc ce sont des amendements des accords du registre pour les [inaudible].

Le troisième point, il s'agit de consultation publique pour les [inaudible] annuels du processus de [inaudible] rapide pour tout ce qui est IDN correspondant aux codes de pays.

Le quatrième point, c'est le rapport du groupe pilote [inaudible].

Ce rapport d'étude qui est pilote qui a été publiée pour la consultation, ce rapport décrit les résultats d'une étude de ... et illustre les résultats et la méthodologie qui a été déployée dans le [inaudible]. Et là, l'ICANN souhaite recueillir des commentaires sur l'approche sur cette méthodologie.

Le cinquième point, il s'agit de faire des commentaires sur la mise en œuvre de la procédure LGR. Si on traduit bien en français, c'est les lignes directrices pour les règles de génération. C'est ça, le LGR. Et là, l'ICANN a publié sur ce sujet un ensemble de documents qui présentent une vue d'ensemble des tâches de règles de génération. Et il s'agit là encore de faire des commentaires sur ces documents qui ont été publiés.

L'avant dernier point concerne le GNSO, *Generic Names Supporting Organization*, qui a décidé en juillet 2013 de former un groupe de travail en qu'on a chargé de fournir au conseil de la GNSO un ensemble de recommandations sur un certain nombre de questions qui se rapportent

spécifiquement à la politique et à la mise en œuvre dans le contexte de tout ce qui nom de domaines génériques. Donc les commentaires doivent se faire sur les recommandations du rapport de l'observation du public qui a été publié par ce groupe de travail lié au GNSO.

Le dernier point. Il s'agit encore là de faire des commentaires publics sur les changements potentiels des cahiers de charge pour la création des registraires. Il est important pour l'Afrique car c'est un projet qui a été fait dans le cadre de l'initiative de l'ICANN de s'occuper des régions qui sont mal desservies. Et donc l'ICANN a exploré les changements possibles sur les exigences, sur l'assurance, pour l'accréditation des registraires. Donc l'ICANN cherche des commentaires pour déterminer quelle est la meilleure façon d'aborder les changements pour ces exigences ou ces cahiers de charges pour éventuellement des nouveaux registraires.

Voilà en ce qui concerne les sept points qui sont actuellement en commentaire public. Les consultations publiques qui ont été déjà closes sont publiées sur le site et vous avez un lien devant vous sur lequel vous pouvez aller voir toutes les consultations publiques.

Donc on a terminé avec ce point. Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions, ou tout simplement une intervention de la part des participants ?

Très bien. Personne ne demande la parole. Nous allons passer tout de suite au troisième point où il s'agit des rapports. Et là on va commencer par les rapports d'activités de l'ALAC. Alors s'il vous plaît, il y a des points qui seront liés et qui seront discutés par la suite. Donc s'il s'agit de points qui viennent après, il vaut mieux les effets au moment où on va en discuter, surtout s'il s'agit des points sur le budget, sur le *cross-community working group*, l'ICANN *accountability*, ou le groupe

intercommunautaire pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA.

Donc je donne la parole à l'un des trois membres de l'ALAC qui sont Beran, Tijani ou Hadja.

Qui veut prendre la parole ? Si personne ne prend la parole, on passe -

Ah ! Tijani. Tijani veut prendre la parole, il faut d'abord enlever le mute.

À toi la parole, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Aziz. Tu m'entends maintenant ?

AZIZ HILALI : Oui, je t'entends bien.

TIJANI BEN JEMAA : OK. J'aurais aimé que ce soit Beran ou Hadja qui prennent la parole. C'est toujours moi qui parle, ce sera bien pour la diversité.

AZIZ HILALI : Tijani, excuse-moi si je t'arrête ? Il y a Beran qui vient d'écrire sur Adobe Connect « *I can take the floor* ».

TIJANI BEN JEMAA : Ah. OK. Donne-lui la parole, s'il te plaît.

AZIZ HILALI : Très bien. À toi la parole, Beran.

BERAN GILLEN : Bonjour. Je voulais vous donner une mise à jour sur les activités de l'ALAC. On a discuté de la question IANA. Et pendant la réunion d'hier, nous avons eu [inaudible] d'AFRALO également sur la question. On a discuté des calendriers de l'ALAC et on a appris qu'on aurait beaucoup d'activités lors de la réunion de Singapour. On a tant de séances entre nous et en ce qui concerne la transition. On a également discuté de notre attitude envers le groupe et la communauté At-Large en général, spécifiquement de nos attentes [inaudible] , des activités qu'ils devraient faire, pour dire que nos attentes n'étaient pas nécessairement claires par rapport à ce qu'on attend d'eux, et qu'on devrait peut-être discuter de cela pour que ça soit plus clair, et quelles sont nos critères pour accrédiiter les ALS ou les rejeter.

Et sur la liste, [inaudible] a commencé à discuter déjà de cela. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Beran.

Oui, Camilla, on ne t'entendait pas très bien. Si vous pouvez régler ce problème parce que le son était très faible.

Merci, Beran. Je passe la parole maintenant à Tijani s'il veut ajouter d'autres choses. Oui, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Aziz. Je ne parlerai pas de la transition ; je ne parlerai pas de l'*accountability* puisque ça va être discuté par la suite.

Ce que vient de dire Beran est très important. L'ALAC est en train de se focaliser beaucoup plus sur l'engagement plutôt que la sensibilisation. C'est-à-dire que le but maintenant n'est pas d'avoir un maximum d'ALS, mais que les ALS que nous avons soient actives ou que nous ayons de nouvelles ALS actives. C'est pour cela que nous avons parlé des critères pour les ALS.

Donc on a aussi parlé de la réunion ICANN 52 à Singapour, avec le programme. Les demandes spéciales de la communauté relative au budget, on va en parler par la suite, mais les recommandations du sommet Atlas II, comme vous le savez les recommandations que nous avons envoyées au Board ce revenu vers nous en disant que ça ce n'est pas implémentable, on ne peut pas mettre en œuvre cela, qu'on va donner des recommandations concrètes, des choses concrètes qu'on peut faire. Donc on a commencé à travailler sur cela depuis Los Angeles. On a proposé certaines lignes de nos recommandations et maintenant, on continue à travailler dessus pour qu'à Singapour on essaie de présenter quelques recommandations qui sont déjà prêtes à être présentées. Il reste beaucoup. Donc le travail n'est pas fini. On va continuer à travailler là-dessus.

Aussi, à l'ALAC, on parle aujourd'hui de la prochaine révision d'At-Large qui va être une révision complète de tout At-Large, c'est-à-dire ALAC, les RALO, les ALS et tout. Voilà.

AZIZ HILALI :

Merci, Tijani. Je suis très content d'entendre cela de votre part, de la part de Beran, de s'attaquer un peu plus aux activités de sensibilisation

des ALS plutôt que le nombre d'ALS. Ça c'est très important. Personnellement, je vous en félicite.

S'il n'y a pas d'autres interventions, on va passer au rapport des ALS des membres d'AFRALO. Est-ce qu'une ou deux personnes voudraient parler des activités qu'elles sont en train de faire localement au sein de leur communauté ? Non ? Donc, nous passons au quatrième point.

Je vous rappelle une nouvelle fois que pour les activités locales, s'il vous plaît allez poster cela sur la page wiki désignée pour expliquer un peu les activités que fait chaque ALS localement et au sein de leurs pays.

Donc on passe au quatrième point. Il s'agit des demandes de budget. Vous avez tous reçu un mail que je vous ai envoyé en tant que président d'un RALO. J'ai reçu de la part de l'ALAC un message qui était envoyé à tous les RALO précisant que le processus des demandes spéciales des organisations de soutien et les comités consultatifs [inaudible] le budget pour l'année fiscale 2016. Donc ce processus est ouvert. Les membres peuvent soumettre des demandes de budget concernant des activités de leur région qui auront lieu entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juillet 2016. J'ai également précisé dans le mail que les demandes relatives à la sensibilisation doivent, en plus, passer par le programme du CROPP.

Je laisse la parole à Tijani pour détailler un peu plus, s'il le veut, parce qu'il est membre de ce comité et vice-président de ce groupe de travail. Je lui laisse la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Aziz. [inaudible] ce qu'il faut pour les demandes d'ALS et qui a donné un *deadline* au 2 février. J'espère qu'on va recevoir les demandes

avant le 2 février pour qu'on puisse les regarder et les transmettre par la suite à ce comité du budget et des finances qui va, lui, voir la conformité. S'il y a des problèmes, il va retourner au RALO les choses à arranger pour que les demandes soient recevables par la suite.

Maintenant, je veux parler des demandes des RALO. Pour les demandes des RALO, AFRALO va tenir une assemblée générale à Marrakech et donc il faut faire la demande maintenant pour qu'elle rentre dans l'année fiscale 2016. Donc ça va être une des demandes du RALO. Aussi, peut-être que le RALO va penser à envoyer une demande pour un workshop à l'IGF en plus des autres activités que l'ALAC prévoit à l'IGF.

Donc voilà ce qu'il y a à dire sur cela.

AZIZ HILALI :

Merci, Tijani.

Je voudrais juste te poser une question qu'on a posée d'une manière [inaudible]. Est-ce qu'une ALS peut demander un budget pour faire une activité locale au sein de son pays ?

Deuxième question, Tijani, il y a Beran qui demande qu'on lui donne un exemple d'une demande spéciale différente de [inaudible].

TIJANI BEN JEMAA :

Aziz, lorsque vous avez envoyé le mail, vous avez donné le lien pour tous les documents concernant les demandes additionnelles. Parmi les clients, il y a un lien pour les *templates* qui doivent être remplis pour faire une demande. Donc le *template* est clair et il faut suivre les étapes du *template* de manière à arriver à la fin à faire une demande

[inaudible]. Et si Beran ou quiconque d'autres des ALS a besoin d'aide concernant les demandes, il peut toujours me demander à moi, à toi, à ceux qui ont l'habitude de le faire.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Tijani. Je demande, s'il vous plaît, à Claire et Camilla, de demander à Beran si elle est satisfaite de la réponse ou si elle veut prendre la parole pour préciser davantage sa question.

BERAN GILLEN : Merci. Il y a un aspect qui n'est pas très clair pour moi. J'aimerais un exemple pour voir ce qui peut rentrer dans cette catégorie. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Beran. Peut-être que Heidi va donner un peu plus de clarification. Heidi demande la parole et je lui laisse la parole.

HEIDI ULLRICH : Donc, Beran, pour répondre à votre question, il y a différents types, différents processus, qui permettent de faire une demande pour participer à des sessions régionales pour une formation.

Je vous encourage à demander cela pour l'assemblée générale, pour la réunion de l'ICANN. Il y aura une formation qui aura lieu à ce moment-là et vous pouvez aussi demander cela pour davantage de documents si vous avez besoin de documents supplémentaires pour faire un apprentissage en ligne spéciale pour votre région, vous pouvez demander aussi des vidéos qui peuvent être utiles dans ce sens. Il y a

des séries d'options pour préparer et présenter un formulaire institutionnel pour ce type de chose. Donc voilà, vous devez avoir l'accord de votre RALO, d'AFRALO, ensuite on pourrait présenter une demande rapidement après. Et à Singapour, le FBSC va revoir les propositions reçues de tous les RALO. Si c'est nécessaire, ils vont vous demander de réviser votre demande et la décision finale sera donnée le 26 février. La dernière décision sera faite le 28 février.

Est-ce que c'est clair, Beran ?

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup. C'était clair. S'il y a des éléments spécifiques à la demande que va faire Beran, elle peut poser la question à Tijani, à moi-même, ou à Heidi avant de soumettre la demande.

S'il n'y a pas d'autres demandes, et je vois que Beran dit merci, on peut passer au point suivant.

Il s'agit de [inaudible] sujet d'informations pour le Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité. Je passe la parole à [inaudible] responsabilité qui est Monsieur Tijani puisqu'il fait partie du groupe CCWG. De quoi avez-vous parlé à Francfort, Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Aziz.

La première réunion face-à-face ou les [inaudible] du groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité, sur l'*accountability* en Anglais a eu lieu du 19 au 20 janvier à Francfort. Nous avons un bon avancement, un bon progrès dans notre travail. Comme vous savez,

nous étions encore au stade des définitions et des collectes d'informations et de données.

À Francfort, nous avons un peu avancé parce que nous nous sommes mis d'accord sur certaines définitions. Nous avons avancé également sur les contingences, *contingency* en anglais, la liste de *contingency*, parce que si l'on veut faire des mécanismes d'*accountability*, il faut aussi prendre en considération les contingences. Donc on s'est mis d'accord sur la définition d'une manière générale, tout ce qui est [inaudible] *accountability*, l'ICANN doit être *accountable* à qui, et quel est le contenu de l'*accountability*.

Pour ce qui est de la définition de l'*accountability*, c'est un ensemble de mécanismes de *check and balance*, je ne sais pas comment le dire en français, de vérification et d'équilibre si vous voulez. C'est aussi un ensemble de mécanismes de *review and redress*, c'est-à-dire révision et correction.

Pour ce qui est de « à qui », l'ICANN doit être *accountable* aussi à la communauté de manière générale, et pour définir qui est la communauté [inaudible] à avoir une définition maintenant claire des *stakeholders*, donc tous les *stakeholders*. Et on est arrivé à définir cela.

Nous sommes arrivés à un mode d'accord sur les [inaudible]. Comme vous le savez, nous avons divisé notre travail en deux *workstream*, en deux voies de travail, *workstream 1* et *workstream 2*.

Workstream 1 est focalisé sur tous les mécanismes d'*accountability* qui doit être en place avant la transition, au moins, avec la transition. Le

workstream 2 va réviser tous les autres aspects de l'*accountability*, tout ce qui pourrait être [inaudible] même après la transition.

Cette division, nous sommes arrivés à définir plus ou moins quelles sont les choses qu'on doit mettre dans votre [inaudible], ce qui n'était pas assez le départ. Il reste ce qui est dans *workstream 2*. Nous avons avancé. Maintenant nous avons deux voies de travail, si vous voulez on les appelle des autoroutes de travail. Première autoroute la définition comment on va faire l'*empowerment*, le renforcement, de la communauté, des *stakeholders*, pour qu'elles puissent être prêtes pour [inaudible] l'équipe du Board dans le cas où il y a un problème. La deuxième voie, c'est la discussion sur le *review and redress*, des révisions et des corrections. Je ne sais pas ce que je peux dire de plus.

Je crois que nous sommes maintenant un peu plus avancés pour pouvoir aborder de travail. Nous n'avons aucun *output* jusque-là. Nous ne pouvons pas en avoir.

À Singapour, nous allons avoir trois sessions. Une session d'engagement pour le public ; on va leur dire où nous en sommes et nous allons recevoir des questions y répondre. Et nous allons avoir deux autres sessions de travail pour avancer plus dans notre travail. Voilà.

S'il y a des questions, je suis prêt à écouter.

AZIZ HILALI :

Oui. Vous m'entendez ?

TIJANI BEN JEMAA :

Je vous entends, maintenant.

AZIZ HILALI :

Alors, merci beaucoup Tijani. Est-ce qu'il y a des questions ?

Si vous n'avez pas de question, on peut passer au point suivant. Il s'agit du groupe de travail intercommunautaire de la transition de la supervision des fonctions IANA, les fonctions de nommage. Et là, je présenterai le représentant d'AFRALO dans ce groupe, Seun. On a déjà parlé de ce sujet. Est-ce qu'il y a du nouveau, Seun, vous n'avez pas fait de réunions depuis la dernière fois où on a parlé de cela ?

À toi la parole, Seun.

FATIMATA SEYE SYLLA :

Aziz, Seun a demandé cinq minutes pour changer sa machine. Il sera de retour.

AZIZ HILALI :

D'accord. On peut à ce moment-là commencer le point important de l'agenda d'aujourd'hui. Il s'agit de la réunion conjointe d'AFRALO-AfrICANN. Comme vous le savez, la dernière réunion, on était un peu sur deux ou trois sujets. Puis il y a eu une discussion sur la *mailing list*, et finalement on s'est tous mis d'accord sur la responsabilité de l'ICANN, ou ICANN *accountability*. Du coup, moi j'ai constitué un agenda qu'on a envoyé au *staff* pour le mettre sur la page wiki.

On a mis en place un groupe de rédaction. Maintenant, il s'agit de savoir qui va faire quoi. Je sais que Tijani s'est porté volontaire pour mettre du texte sur le premier *draft* qui va être envoyé au comité. Moi, je voudrais vous demander juste si l'on peut prendre la parole chacun du comité de

rédaction pour dresser un petit planning avant la réunion qui va démarrer lors de l'ICANN 52 à Singapour, qui va démarrer dans neuf ou huit jours.

Donc je donne la parole à Tijani, ensuite à Barrack. Seun demande la parole, donc Seun, à toi la parole.

SEUN OJEDEJI : Je voudrais revenir sur le point 4 de l'ordre du jour. Je n'ai rien à vous rapporter, en fait.

AZIZ HILALI : Très bien. Donc merci, Seun. Tijani, -

INTERVENANTE NON IDENTIFIEE : [inaudible] a repris la parole, mais on ne l'entend pas très bien.

SEUN OJEDEJI : Je voulais [inaudible] matériel. Le groupe de travail a beaucoup discuté sur la liste de diffusion sur les délais qu'on s'était proposé. Je prévois un nouveau calendrier de délais de travail [inaudible].

On a envoyé un appel à proposition aux membres du groupe pour essayer de trouver une solution aux différents points qui étaient proposés dans notre RFP. On discutait de la question de la confiance et des contrats et de certaines enchères pour les nouveaux gTLD, et de la manière générale dont cette question était abordée dans les statuts constitutifs de l'ICANN.

Donc on s'attend à recevoir des contributions quant à ce sujet des personnes qui vont répondre à notre RFP. On a eu des questions de retard, comme vous le savez, il y en a beaucoup travaillé pour essayer de développer et d'élaborer davantage la base de travail que nous avions déjà.

Je suppose donc, comme je viens de dire, qu'on devrait être en mesure de vous transmettre du nouveau matériel d'ici peu.

Nous avons des recommandations que nous avons reçues [inaudible] des questions que nous devons aborder. Le groupe de travail compte également se réunir pendant la réunion de Singapour. Entre-temps, on continuera à discuter de cela à travers la liste de diffusion pour [inaudible] bientôt des résultats, si ce n'est pas des solutions en tout cas des réponses. Donc on travaille comme j'ai dit sur notre RFP [inaudible] base du RFP et sur les [inaudible] qui ont été identifiés aussi.

Voilà. Je vais m'arrêter là. Si vous avez des questions à me poser, je suis prêt à vous répondre.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Seun. S'il n'y a pas de question, je voudrais qu'on donne la parole à Tijani pour vous [inaudible] avant de donner la parole à Seun sur la réunion AFRALO-AfrICANN. Et je vous rappelle que le thème choisi sera la responsabilité de l'ICANN. Tijani s'est porté volontaire, comme il est dans le groupe CCWG, de produire le premier *draft*. Tijani, à toi la parole.

Est-ce que tu peux nous donner un petit agenda, un petit planning de travail des tâches à distribuer à chacun des membres du comité de

rédaction pour qu'on puisse avoir un document avant le démarrage de la réunion de Singapour la semaine prochaine. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Aziz.

Le programme est le suivant. J'ai commencé à travailler sur le premier *draft*, et je vais l'envoyer donc peut-être demain, probablement. J'ai déjà envoyé à toute l'équipe de rédaction le PV de la réunion de [inaudible] pour qu'ils en soient informés. Donc je prépare un petit *draft* que je dois envoyer. À partir de ce moment-là, les membres de l'équipe de rédactions vont ajouter, retrancher, discuter ce *draft*-là. Nous allons avoir notre [inaudible] finale avant la réunion de Singapour. Ce *draft* sur lequel on serait d'accord, tous les membres du groupe, sera présenté à la réunion pour adoption, pour modifications. Voilà.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Tijani. Effectivement, je rebondis sur ce que vient de dire Tijani. Je vous invite à lire ce qu'il a envoyé en *attachement*. C'est vrai qu'il y a énormément de choses qui se présentent en ce moment, mais c'est important de le lire.

Est-ce que quelqu'un voudrait ajouter un mot ? Barrack, est-ce que vous voudrez ajouter quelque chose ? Non ?

Donc on passe à l'avant-dernier point, les nouvelles demandes ALS. Actuellement, il y en a deux qui restent en suspens de l'ISOC de Gambie. On n'en parle plus. On a dit qu'on va la mettre en veilleuse, et on attend la réponse de l'ISOC. On attend le renouvellement du bureau.

Concernant le *Cameroon League for Development*, comme je vous le rappelle, nous avons discuté longuement de cette demande durant deux réunions avant de parvenir à une décision commune à ce sujet. Et donc, c'est ce que moi j'ai pris comme décision et je l'ai envoyé à l'ALAC. Et j'ai précisé aussi que l'objectif d'AFRALO était de certifier les ALS qui sont au moins alignées avec les domaines d'intervention de l'ICANN. AFRALO s'intéresse surtout aux activités liées aux questions d'Internet et on a constaté que le [inaudible] et les activités de la demande de Cameroun se concentrent largement sur le développement [inaudible] et sur la jeunesse et l'emploi. Nous avons donc fait une requête plus approfondie sur le terrain et nous avons reçu des réponses négatives de la part de la communauté Internet locale, ce qui fait qu'on a envoyé un avis négatif à l'ALAC.

Maintenant, il y a le président de l'ALAC qui nous a envoyé un mail, et je voudrais savoir si Barrack va faire le suivi, c'est peut nous en parler parce que je n'ai pas lu le mail que nous a envoyé le président. Que tu nous dire un petit mot, Barrack, sur la suite à donner à cette application ?

Barrack, si tu es là, tu peux prendre la parole.

En attendant que Barrack se connecte, il y a Alan qui demande la parole. À toi la parole, Alan.

ALAN GREENBERG :

Pour ce qui est de la question de développement et de vote de l'ALAC, on a vu ce matin que des membres de l'ALAC, hier pardon, des membres de l'ALAC ne se sentaient pas tout à fait à l'aise avec la

définition que nous avons des critères d'admissibilité pour les candidatures des ALS.

On s'est dit que peut-être, ces critères ne reflétaient pas exactement les [inaudible] de la communauté At-Large. On a donc par la suite demandé aux dirigeants d'AFRALO de préparer une déclaration concernant ces candidatures telles que recommandé par le RALO pertinent, en ce cas AFRALO.

Comme je l'ai dit, j'ai demandé aux membres de l'ALAC et aux dirigeants des RALO de nous aider et de préparer une déclaration concernant ces critères d'admissibilité pour que l'on considère s'ils sont appropriés.

Merci.

AZIZ HILALI :

Merci, Alan. Donc si j'ai bien compris, je n'ai pas très bien compris, mais j'ai compris que vous reconsidérez cette décision. Je laisse la parole à Barrack s'il est là, mais je pense kil n'est pas là. En tout cas, je vous répondrai moi-même sur le mail que vous avez répondu.

Ce que je peux vous dire, c'est que c'est une application sur laquelle nous avons énormément discuté. C'est une application sur laquelle il y avait énormément de contradictions ; il y avait des contradictions entre ce qui est déclaré dans l'application, dans le formulaire, et par rapport à leur site Web, on a pu trouver des membres du Board qui sont dans une liste et qui ne sont pas dans l'autre. Nous nous sommes renseignés ils ont fait des activités localement. Nous avons eu une réponse négative. Et donc, franchement, il y a des choses ici que je ne sais pas si elles peuvent être écrites dans une déclaration au pas.

Il y a Tijani qui demande la parole, je lui laisse la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci, Aziz.

Alan n'a pas dit qu'il faut reconsidérer la décision. Alan a juste dit qu'il faut écrire les raisons clairement pour que, dans le cas du refus, si l'ALAC vote pour le refus de cette ALS, il y ait des raisons valables pour le refus. C'est tout. Il n'a pas dit qu'il faut reconsidérer la décision. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup.

S'il n'y a pas d'intervention, je passe au dernier point, les questions diverses.

S'il y a des questions diverses concernant le voyage à Singapour, s'il y a des gens qui ont des problèmes de visa ou quoi que ce soit ; je parle des officiers d'AFRALO.

Donc, la semaine qui vient, je vous le rappelle, on doit préparer la déclaration d'AFRALO. Je voudrais juste vous informer que nous avons Alan Greenberg, Thomas le *co-chair* du groupe [CWG], [inaudible] qui a décliné parce qu'il aura une réunion parallèle. On a invité Pierre Dandjinou comme d'habitude, et [inaudible] celui qui est membre du *Board* de l'ICANN, Tijani bien sûr, parce que c'est lui qui est derrière l'idée de ce groupe de [inaudible], Fatimata et moi-même.

Nous vous remercions beaucoup pour votre présence aujourd'hui à cette réunion et je donne rendez-vous à certains d'entre vous Singapour, et à d'autres à la prochaine réunion mensuelle d'AFRALO. Merci beaucoup.

TIJANI BEN JEMAA : Merci, Aziz. Merci à tous. Bonsoir.

INTERVENANTE NON IDENTIFIEE : Merci à tout le monde, bonsoir. Merci de vous être connectés aujourd'hui à l'appel AFRALO. Nous allons maintenant déconnecter l'audio. À très bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]